

QUESTIONNAIRE

État de la Chapelle publique de la paroisse de Gouhen
(N'a pas retenu la formule pour chap. privée)

Notre Dame du Penit, d'après les anciens manuscrits.

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.

Aujourd'hui on dit: A Penit de St Gouhen, et ces saints pris pour le titulaire.

2° b) Appartenant à.

b) à la Fabrique. Vendue du temps de la révolution, cette chapelle fut rachetée par la Fabrique en 1828.

3° c) Autorisées par décret en date du ..

c) n'avons pas de décret.

d) ou ouvertes au culte à la date du ..

d)

e) ou en service de temps immémorial.

e) oui.

4° f) Messes célébrées chaque année ...

f) A la fête de St Marc, aux Rogations, le 9 juillet, fête de St Gouhen et en d'autres circonstances exceptionnelles, on y a eu procession, et on y célèbre la messe.

g) — ou chaque mois.

g)

h) — ou chaque semaine.

h)

i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?

i) Les fidèles viennent y aller pour le mois de Marie, pour dire le rosaire le dimanche. Des étrangers même y font des visites de dévotion.

j) Y fait-on le catéchisme.

j)

5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.

k) 600 mètres

l) État des chemins.

l)

6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..

m)

n) Y assistant à la messe le dimanche.

n)

Observations particulières.

—*—

IMPER
215